



Le **Dominiquois**

Journal mensuel de Saint-Dominique

SOMMAIRE

Municipalité de Saint-Dominique.....	p. 2
Procès-verbal (résumé).....	p. 3 à 6
Avis public.....	p. 6
Camp de jour.....	p. 7
Service des travaux publics.....	p. 8
École de la Rocade.....	p. 9
Jeunes en santé.....	p. 10
Fabrique Saint-Dominique.....	p. 11
Parrainage civique.....	p. 11
FADOQ.....	p. 12
Nos professionnels.....	p. 12 et 13
Association forestière du Sud du Québec.....	p. 14
Sarca / Proche aidant / Action emploi.....	p. 15
Transport adapté et collectif.....	p. 16
Société d'habitation du Québec.....	p. 17
Régie intermunicipale.....	p. 18 et 19
La MRC vous informe.....	p. 20
Nos professionnels.....	p. 21 à 23
Collecte de sang.....	p. 24

Tous vos articles
devront nous parvenir pour
le premier jour de chaque mois
avant 11 h
par courriel au
recep@st-dominique.ca



DISTRIBUTION DE PLANTS DE PETITS ARBRES

Pour les familles de Saint-Dominique

**DANS LE CADRE DU MOIS DE L'ARBRE
ET DES FORÊTS 2019**

Plans de petits arbres offerts par le
Ministère des Ressources naturelles
par l'entremise des Clubs 4-H du Québec inc.

S.V.P.

Apportez un contenant ou un sac



**LE SAMEDI
11 MAI
DE 9 H À 11 H**

**Au garage municipal
420-1, rue Dupont**



**Les Clubs 4-H
du Québec inc.**



Administration

450 774-9939

Maire



Robert HOULE
- Régie des déchets
- Substitut OMH

District no 1



Hugo MC DERMOTT
- Comité des citoyens
(Carrières Saint-Dominique)
- Comité de la Crête

District no 2



Stéphanie LAMBERT
- Bibliothèque

District no 3



Marie-Josée BEAUGARD
- OMH
(Office municipal d'habitation)

District no 4



Jean-François MORIN
- CCL
(Comité consultatif des loisirs)
- Substitut Régie des déchets

District no 5



Lise BACHAND
- CCU
(Comité consultatif
d'urbanisme)

District no 6



Vincent PERRON
- Service incendie
- Substitut CCU

Secrétaire-réceptionniste

Louise Goulet poste 221

Service d'inspection

Eddy Perez poste 222
(Disponible les lundis, mardis et jeudis)

Directrice générale et secrétaire-trésorière

Christine Massé poste 223

Secrétaire-comptable

Céline Daigneault poste 224

Coordonnateur aux travaux publics et ressources matérielles et Directeur général adjoint

François Daudelin poste 225

Coordonnatrice des loisirs

Fanny St-Jean poste 226

Adjointe administrative

Mélissa Lussier poste 230

Services publics

Service d'urgence 9 11

Bibliothèque Saint-Dominique 450 771-0256

Micheline Bousquet, responsable

Fabrique Saint-Dominique 450 773-0233

École de la Rocade 450 773-7223

FADOQ 450 793-2531

Fernand Beaugard, président

SPAD (Société protectrice des animaux de Drummond) 1 855-472-5700

Contrôle animalier

AVIS AUX ORGANISMES

Nous vous rappelons qu'une page vous est réservée.

Veillez donc nous faire parvenir vos articles le ou **avant le premier jour du mois, 11 h.**

Coordonnées

Bureau municipal : 467, rue Deslandes, Saint-Dominique (Québec) J0H 1L0

Téléphone : 450 774-9939 • Télécopieur : 450 774-1595 • www.st-dominique.ca

Heures d'ouverture : Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h



La Municipalité tient à vous aviser qu'elle ne se tient pas responsable des erreurs pouvant s'être glissées dans des textes reçus en format pdf qui lui sont fournis par nos organismes, comités et/ou associations externes.



Veillez prendre note que la version complète du procès-verbal est accessible à tous sur le site internet de la Municipalité au www.st-dominique.ca sous la rubrique Conseil municipal ou au bureau municipal, du lundi au jeudi inclusivement de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.

Ordre du jour de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Dominique tenue le 2 avril 2019, à 20 h.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Parole au public et période de questions

4. Conseil

- 4.1 Adoption du procès-verbal - Séance ordinaire du 5 mars 2019
- 4.2 Adoption des comptes à payer
- 4.3 Programme d'Aide aux immobilisations du ministère de la Culture et des Communications - Modification de la résolution numéro 2018-169
- 4.4 Modification de la politique d'immobilisations
- 4.5 Travaux publics - Contrat de déneigement et de déglacage du 9^e Rang et route Martin avec le ministère des Transports
- 4.6 Travaux publics - Embauche d'un étudiant pour la période estivale
- 4.7 Acte de cession à intervenir avec le Comité de la Crête de Saint-Dominique
- 4.8 Entente relative à l'établissement d'un plan d'entraide intermunicipale en matière de sécurité civile
- 4.9 Service des incendies - Embauche
- 4.10 Service des loisirs - Camp de jour 2019
- 4.11 Service des loisirs - Fête familiale 2019

5. Législation

- 5.1 Avis de motion et présentation du projet de règlement 2019-344 régissant les colporteurs
- 5.2 Avis de motion et présentation du projet de règlement 2019-345 concernant le code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité
- 5.3 Avis de motion - Projet de règlement 2019-346 amendant le règlement 2017-324 intitulé RÈGLEMENT DE ZONAGE, afin de modifier les usages autorisés dans la zone AM-3 et la classe d'usages (C2-4)
- 5.4 Adoption - Premier projet de règlement 2019-346 amendant le règlement 2017-324 intitulé RÈGLEMENT DE ZONAGE, afin de modifier les usages autorisés dans la zone AM-3 et la classe d'usages (C2-4)
- 5.5 Avis de motion - Projet de règlement 2019-347 amendant le règlement 2017-324 intitulé RÈGLEMENT DE ZONAGE, afin de modifier le chapitre 22 intitulé dispositions relatives aux distances séparatrices en milieu agricole et le chapitre 26 intitulé dispositions relatives aux droits acquis en concordance au Schéma d'aménagement révisé (Règlements 18-509 et 18-523 modifiant le règlement 03-128 de la MRC des Maskoutains)



- 5.6 Adoption - Premier projet de règlement 2019-347 amendant le règlement 2017-324 intitulé RÈGLEMENT DE ZONAGE, afin de modifier le chapitre 22 intitulé dispositions relatives aux distances séparatrices en milieu agricole et le chapitre 26 intitulé dispositions relatives aux droits acquis en concordance au Schéma d'aménagement révisé (Règlements 18-509 et 18-523 modifiant le règlement 03-128 de la MRC des Maskoutains)
- 5.7 Avis de motion - Projet de règlement 2019-348, modifiant le règlement 2017-327 intitulé, RÈGLEMENT RELATIF AUX PERMIS ET CERTIFICATS, afin de modifier les dispositions relatives aux distances séparatrices en milieu agricole en concordance au schéma d'aménagement révisé (règlements 18-509 et 18-523 modifiant le règlement 03-128 de la MRC des maskoutains)
- 5.8 Avis de motion - Projet de règlement 2019-349, modifiant le règlement 2017-324 intitulé, RÈGLEMENT DE ZONAGE, afin d'ajouter la grille d'usage M-19 à l'annexe B
- 5.9 Adoption - Premier projet de règlement 2019-349, modifiant le règlement 2017-324 intitulé, RÈGLEMENT DE ZONAGE, afin d'ajouter la grille d'usage M-19 à l'annexe B
- 5.10 Avis de motion - Projet de règlement 2019-350, modifiant le règlement 2017-326 intitulé, RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION, afin de modifier le nombre d'issue pour un logement au sous-sol et les normes de fondation pour un bâtiment agricole principal
- 5.11 Adoption - Projet de règlement 2019-350, modifiant le règlement 2017-326 intitulé,

RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION, afin de modifier le nombre d'issue pour un logement au sous-sol et les normes de fondation pour un bâtiment agricole principal

6. Service de l'urbanisme :

- 6.1 Rapport du service

7. Service technique :

- 7.1 Rapport du service des eaux usées

8. Service de l'aqueduc

- 8.1 Rapport d'exploitation - Station de traitement de l'eau potable

9. Correspondance

- 9.1 Sommaire de la correspondance

10. Finance

- 10.1 Dépôt du rapport financier 2018 de la municipalité et rapport du vérificateur

11. Divers :

12. Levée de la session

Résumé du Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Dominique, tenue le 2 avril 2019, à 20 h.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR en retirant les points 5.10 et 5.11

PROCÈS-VERBAUX

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mars 2019.

COMPTES À PAYER

> Le conseil municipal approuve les salaires payés au montant de 41 163,40 \$, les comptes payés au montant de 57 844,63 \$ et autorise les paiements des comptes à payer présentés ce 2 avril 2019 au montant de 72 430,49 \$ le tout avec dispense de lecture de la liste, une



copie ayant été distribuée à chacun de ses membres avant la tenue des présentes et tous déclarent en avoir pris connaissance.

CONSEIL

- > Déposer une demande d'aide financière dans le cadre du programme d'Aide aux immobilisations du Ministère de la Culture et des Communications pour le projet Agrandissement de l'école de la Rocade – Construction d'un gymnase et d'une bibliothèque.
- > D'adopter l'annexe A relativement à la politique d'immobilisations; d'abroger la résolution 2012-103.
- > Nouvelle entente - Contrat de déneigement et de déglacage du 9^e rang et route Martin avec le Ministère des transports.
- > Embauche de monsieur Jeffrey Alix, employé temporaire aux travaux publics pour la période estivale.
- > Acte de cession - Transfert du tracteur John Deere au Boisé de la Crête de Saint-Dominique.
- > Entente d'entraide intermunicipale en matière de sécurité civile avec la municipalité de Saint-Liboire.
- > Embauche de monsieur Pierre-Olivier Coutellier au Service des incendies et inscription à la formation Pompier 1.
- > Autorisation à madame Fanny St-Jean, coordonnatrice des loisirs, à procéder à l'embauche du personnel d'animation pour les activités du camp de jour été 2019, soccer et dek hockey et dépenses afférentes à ces activités.
- > Fête familiale du 15 juin 2019 – autorisation d'un montant approximatif de 22 400 \$ pour la tenue de cette fête.

LÉGISLATION

- > Avis de motion et présentation des projets de règlements **2019-344** régissant les colporteurs; **2019-345** concernant le code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité; **2019-346** amendant le règlement 2017-324 intitulé règlement de zonage; **2019-347** amendant le règlement 2017-324; **2019-348** modifiant le règlement 2017-327; **2019-349** modifiant le règlement 2017-324.
- > Adoption – Premier projet de règlement 2019-346; Premier projet de règlement 2019-347; Projet de règlement 2019-348; Projet de règlement 2019-349.

FINANCE

Dépôt du rapport financier 2018 par la firme FBL Comptables Agréés et le rapport du vérificateur.

Sous réserve du libellé final lors de l'adoption du procès-verbal par le Conseil.

Prendre note que le procès-verbal d'une séance n'est adopté qu'à la séance suivante du Conseil. Conséquemment, le procès-verbal n'est disponible en ligne que lors de son adoption.

**LA PROCHAINE SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
AURA LIEU
LE MARDI 7 MAI 2019
À COMPTER DE 20 H**

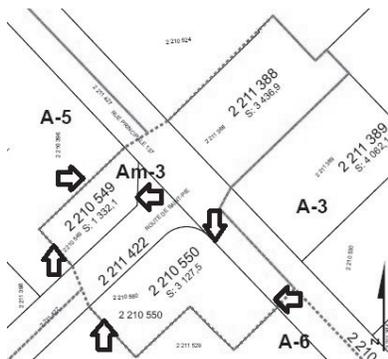
**dans la salle du conseil
située à l'Hôtel de Ville sis au
467, rue Deslandes**



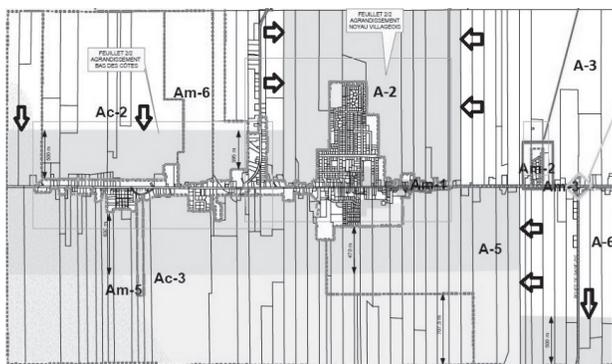
AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

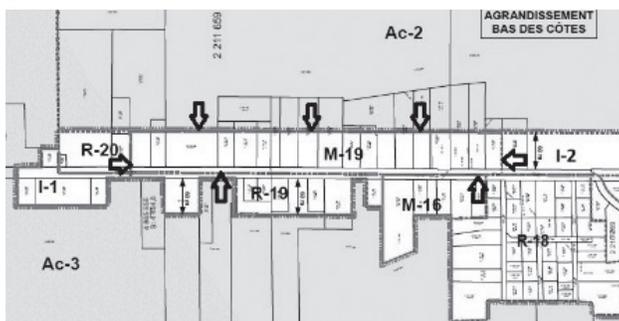
Projet de règlement 2019-346, modifiant le règlement 2017-324 intitulé, RÈGLEMENT DE ZONAGE, afin de modifier les usages autorisés dans la zone AM-3 et la classe d'usages (C2-4)



Projet de règlement 2019-347, modifiant le règlement 2017-324, intitulé RÈGLEMENT DE ZONAGE, afin de modifier les dispositions du chapitre 22 et du chapitre 26 du règlement de zonage



Projet de règlement 2019-349, modifiant le règlement 2017-324 intitulé, RÈGLEMENT DE ZONAGE, afin d'ajouter la grille d'usage M-19 à l'annexe B



Les projets de règlement suivants ont été adoptés lors de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 2 avril 2019 et contiennent des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Une assemblée publique de consultation se tiendra le mardi 7 mai 2019 à 20 h, à l'endroit habituel des séances du conseil, soit au 467, rue Deslandes, à Saint-Dominique. Au cours de cette assemblée publique, le conseil expliquera les projets de règlements et entendra les personnes et les organismes qui désireront s'exprimer.

Les projets de règlement sont disponibles pour consultation au bureau municipal, situé au 467, rue Deslandes à Saint-Dominique, durant les heures régulières d'ouverture où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Donné à Saint-Dominique, ce 3 avril 2019.

Christine Massé
Directrice générale et secrétaire-trésorière



CAMP DE JOUR

DU 25 JUIN AU 16 AOÛT 2019 (8 SEMAINES)

INSCRIPTIONS SANS PÉNALITÉ :
1^{er} AU 30 MAI 2019 (16 H)
FRAIS DE 50 \$ / ENFANT APRÈS LE 30 MAI

Les informations sur les tarifs, la programmation de l'été, les sorties, etc., sont disponibles sur notre site web au: www.st-dominique.ca (section service des loisirs, camp de jour)

INSCRIPTION EN LIGNE SEULEMENT **PAIEMENT EN LIGNE SEULEMENT**

***Aucun autre mode de paiement ne sera accepté ***

LIRE ATTENTIVEMENT LES INSTRUCTIONS

Pour pouvoir vous inscrire le 1er mai, vous devez avoir ouvert votre compte en ligne. Votre dossier sera mis en attente d'approbation et il y aura un délai de **24 à 48 heures** (jours ouvrables) avant l'activation de votre dossier d'inscription. Ces délais peuvent être plus importants en période d'inscription, c'est pourquoi nous vous invitons à créer votre compte **dès maintenant** en allant au www.st-dominique.ca et cliquez sur «Inscription en ligne».

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Créer le compte du père ou de la mère et ensuite ajouter les autres membres de votre famille.

Pour créer un compte

- Rendez-vous au www.st-dominique.ca (section service des loisirs / camp de jour) et cliquez sur l'onglet inscription en ligne. Le site vous amènera directement sur le portail citoyen VOILÀ.
- Remplissez les informations demandées.
- **RAPPEL :** il y aura un délai de **24 à 48 heures** (jours ouvrables) avant l'activation de votre dossier d'inscription. Les inscriptions du camp de jour seront possibles dès le 1^{er} mai.

RELEVÉ 24 :

Important pour les nouveaux utilisateurs : Il faut indiquer si vous souhaitez recevoir un RELEVÉ 24 pour vos impôts. Il est important de cocher cette case sinon aucun relevé ne sera créé pour vous en février 2020.

Votre relevé 24 se trouvera sur votre dossier en ligne en février 2020. Aucune copie ne sera envoyée.



LES ÉGOUTS NE SONT PAS UNE POUCELLE

NE RIEN JETER DANS LES TOILETTES

À L'EXCEPTION DU PAPIER TOILETTE

La municipalité trouve fréquemment des déchets inopportuns dans les infrastructures de traitement de l'eau, notamment des lingettes humides. Ces lingettes ne se dégradent pas rapidement comme le papier de toilette, ce qui cause des obstructions des branchements de raccordement à l'égout et des réseaux collecteurs des eaux usées, et provoque des blocages fréquents sur les systèmes de pompage.

On ne devrait jamais jeter dans la toilette, le lavabo ou dans la bouche d'égout :

- des lingettes désinfectantes
- des couches
- des serviettes hygiéniques et des tampons
- des cure-oreilles
- des cheveux
- des condoms
- des linges à épousseter, des linges de nettoyage et tout chiffon de textile
- des résidus de sable ou de terre, de poussières fines, etc.
- des herbes
- des médicaments, des pansements et des compresses

**CELA BLOQUE
LES CANALISATIONS**



En résumé, il faut **éviter de jeter dans le réseau d'égouts tout solide qui ne se décompose pas rapidement** et qui peut obstruer les conduits. Ces derniers peuvent causer des problèmes aux stations d'épuration des eaux usées ou encore nuire grandement aux fosses septiques pour les résidences qui en sont munies.



On vous rappelle également qu'il est interdit, pour des raisons environnementales, de jeter des huiles, des solvants, de l'essence et de la peinture.

Voici un exemple d'objet qui s'est retrouvé dernièrement dans le réseau d'égout.



COLLECTE DE CONTENANTS CONSIGNÉS - 2^E ÉDITION

(canettes, bouteilles de plastique, bouteille d'eau 20 litres ou dons en argent)

13 AVRIL 2019

Merci de votre participation.

L'équipe du 3^e cycle et Éric Belval



Ce mois-ci, Jeunes en santé vous propose une tartinade éclatée que les petits comme les grands adoreront.

Le mélange du sucré et du salé fait de cette recette une collation exquise.



Rendement : 4 portions

Avalanche de fromages et de pommes sur biscottes

INGRÉDIENTS

- 8 biscottes
- 1/3 de tasse de fromage à la crème et à température ambiante
- 1/3 de tasse de mayonnaise
- 1/4 de tasse de yogourt nature 2% M.G.
- 1 1/4 de fromage cheddar râpé (orange)
- 1/2 tasse de pommes rouges, en petits cubes non pelées
- 1/4 c. à thé (1 ml) de poudre d'ail
- 1/4 c. à thé (1ml) de poudre d'oignon
- Sel et poivre au goût

MODE DE PRÉPARATION

1. Dans un grand bol, à l'aide du batteur électrique, battre le fromage à la crème et le yogourt.
2. Ajouter le fromage cheddar, les pommes rouges, la poudre d'ail ainsi que la poudre d'oignon. À l'aide d'une cuillère, bien mélanger le tout.
3. Assaisonner au goût avec le sel et le poivre.

Visitez notre site internet www.jeunesensante.org pour découvrir de nouvelles recettes.



DATES À RETENIR ...

28 AVRIL : FÊTE DE L'AMOUR

La fête de l'amour pour les couples résidant à Saint-Dominique et fêtant un multiple de 5 (5, 10, 15..., 50) ou plus de 50 années de mariage (51, 52, 53...66...) aura lieu le dimanche 28 avril 2019.

Cet événement sera souligné simplement durant la messe de 9 heures le 28 avril. Les couples concernés recevront des billets pour participer au brunch paroissial la même journée. Ils sont invités à venir fêter avec leur famille au Pavillon des Loisirs.

28 AVRIL 2019 : BRUNCH PAROISSIAL

Au profit de la Fabrique de notre paroisse pour l'entretien de notre église.
Au Pavillon des Loisirs, 548, rue St-Dominique, de 10h30 à 12h30

Coûts des billets

Adulte :	12,00\$
Enfant de 8 à 12 ans :	6,00\$
Enfant de 4 à 7 ans :	3,00\$
Enfant de 3 ans et moins :	gratuit

Prix de présence

Information : 450 774-1906 / 450 773-0233

Billets disponibles au presbytère, à la Caisse populaire, chez Coiffe-Ongle-Diane, au Vidéo-Bronzage Saint-Dominique ainsi qu'après des marguilliers.

Réservez ce dimanche pour notre paroisse!

4 MAI : VENTE DE PARTAGE

Au profit de la Fabrique de Saint-Dominique

La Fabrique de Saint-Dominique organise une vente de partage Samedi le 4 mai, de 9 h à 14 h au presbytère (entrée à l'arrière).

Vêtements et autres objets à prix modique. Spécial linge d'enfants.

Cette journée-là, il y aura une vente de sacs verts à 6 \$ dès 12 h 30.

Pour information : **Presbytère Saint-Dominique 450-773-0233**
ou Gilles Claing 450 773-6419

19 MAI : FÊTE DU 40^e ANNIVERSAIRE DE VIE SACERDOTALE DE NOTRE CURÉ, DANIEL COURTEMANCHE

10h30 : messe à Saint-Pie

Suivie d'un dîner au Centre de Loisirs de Saint-Pie.

Les paroissiens et paroissiennes de notre Unité des Moissons qui regroupent les paroisses de Sainte-Cécile-de-Milton, Saint-Damase, Saint-Dominique et Saint-Pie, Roxton Pond sont invités à participer à cette fête.

Des billets sont en vente.

Pour information : Presbytère Saint-Dominique 450 773-0233.

➤ PARRAINAGE CIVIQUE



PARRAINAGE CIVIQUE
DES MRC D'ACTON ET
DES MASKOUTAINS

SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE



Du 7 au 13 avril a lieu la 45^e édition de la Semaine de l'action bénévole.

Notre communauté offre une palette diversifiée d'opportunités d'implications qui peuvent combler les attentes de chacune et chacun. Oser bénévoler, c'est trouver un équilibre entre implication bénévole, vie professionnelle et personnelle.

Parfois quelques heures par mois suffisent pour faire la différence dans la vie d'une personne.

Parrainage civique des MRC d'Acton et des Maskoutains a pour mission de mettre en relation de jumelage une personne bénévole et une personne vivant avec une déficience intellectuelle afin de briser l'isolement et mener vers l'intégration et la participation sociales. Nous invitons les gens intéressés à en savoir plus sur notre mission à consulter notre site internet au parrainagecivique.org ou à nous contacter au 450 774-8758.



fadoq

Région
Richelieu-Yamaska

Voici nos activités pour avril et mai.

> **BINGO LE 8 AVRIL ET LE 13 MAI.**

> **23 AVRIL SOUPER DES ANNIVERSAIRES** (réserver svp)
et **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE** (après le souper).

En nomination mais tous rééligibles :
Fernand Beauregard, Pauline Richer et Réjean Garand.

> **28 MAI • MÉCHOUI À 17 H 30.**

Membre 12 \$ et non membre 17 \$. Vous devez acheter les billets avant.

Aucun billet à la porte. Information et réservation
(au moins 4 jours à l'avance) : Fernand Beauregard 450 793-2531.

Prompt rétablissement à toutes les personnes hospitalisées ou retenues à la maison. Nos sincères condoléances à la famille de Réjean Garand, directeur, pour le décès de son épouse Fleurette Phaneuf, âgée de 74 ans.

Jacqueline Beauregard, secrétaire

Nos professionnels

AspirateurFR
RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • INDUSTRIEL
SERVICE À DOMICILE

DÉPOSITAIRE **DRAINVAC** **MVAC** *Johnny VAC*

www.aspirateurfr.com
450 502-7349
info@aspirateurfr.com

RBQ: 5729-5388-01

LES **CARRIÈRES** DE
ST dominique LTÉE

CLAUDE DUPUIS
Directeur général

BÉTON • BÉTON BCR • PIERRE CONCASSÉ • SABLE • CHAUX

700, rue Principale
Saint-Dominique (Québec)
J0H 1L0
claude.dupuis@carrieresstdominique.com

Bur.: 450 774-2591 poste 243
Sans frais : 1 888 774-2591
Cell: 450 888-1110
Fax: 450 773-9447

Detaillant autorisé
SERRUPRO

Centre de
Rénovation
A.L.

2740, Boul. Laurier Est
Saint-Hyacinthe (QC) J2R 1P8

T 450 778-2200
T 450 773-3408 | F 450 773-9753

RBQ 2310-0340-16

**ALIMENTS CRUS
POUR CHIENS & CHATS**

**COMPLET - SANS PRÉPARATION
100% NATUREL**

Permis MAPAQ • Certifiés HACCP • Normes A.A.F.C.O.

LIVRAISON GRATUITE

PHOTO À TITRE INDICATIF.

Distributeur des
**ALIMENTS CRUS
GRENIER**

Pour la région de St-Hyacinthe
514 776-9396
312, Bas de la rivière, Saint-Pie J0H 1W0

#1 La priorité de **Serge**, c'est la satisfaction des membres.



Avec maintenant **225** professionnels
passionnés à votre service, vous avez

225 raisons
d'aimer Desjardins

 **Desjardins**
Caisse de la Région
de Saint-Hyacinthe



Planter un arbre sur votre propriété : comment bien le choisir?

La liste des avantages que nous procurent les arbres est longue. En plus d'embellir l'environnement, ils purifient l'air, ils agissent comme écran acoustique, ils produisent de l'oxygène et ils interviennent sur bien d'autres sphères, tant environnementales que sociales. Peut-être voudrez-vous bénéficier de tous ces avantages en plantant vous-même votre arbre? Avant de sortir votre pelle, voici quelques suggestions pour choisir judicieusement votre arbre, puis lui donner les meilleures conditions de croissance possible.

Par l'Association forestière du sud du Québec

Faire un choix éclairé

Chaque espèce d'arbre a ses particularités et croît différemment selon son environnement. Avant même de vous procurer un arbre, voici quelques questions que vous devriez vous poser :

1 À quel endroit je souhaite planter mon arbre?

Si vous avez une maison en ville ou à la campagne, l'espace pour planter votre arbre ne sera pas le même. Il faudra regarder l'espacement horizontal et l'espacement vertical. De plus, il est important de vérifier la présence d'obstacles, tels les fils électriques ou la présence d'autres arbres.

Quel arbre puis-je planter dans l'espace désigné? 2

Pour vous aider dans la recherche d'un arbre pour votre propriété, Hydro-Québec a mis en ligne un outil très pratique sur son site Web : www.arbres.hydroquebec.com/arbres. Des suggestions d'arbres et d'arbustes vous seront offertes selon l'espacement disponible et selon la distance des fils électriques.

3 Quels sont les besoins de l'arbre?

Chaque arbre possède un habitat optimal. Cela se résume principalement à l'ensoleillement, au type de sol et au drainage. Selon l'espèce, les arbres sont plus ou moins tolérants à des endroits qui diffèrent de leur habitat optimal. Ils ont aussi différents seuils de résistance à des éléments comme la pollution, la compaction du sol, les maladies, le vent, etc.

À quoi ressemble le système racinaire de l'arbre? 4

Les racines d'arbres sont très puissantes. Elles peuvent boucher les systèmes de drainage ou affecter les champs d'épuration. Les racines utilisent en moyenne un espace équivalent à la largeur de l'arbre. Certains arbres ont des racines en surface, d'autres plus en profondeur. Les racines de surface peuvent pousser la toile d'une piscine ou fendre le bitume d'une cour. Les racines profondes ne provoquent pas ces effets. Notons que les racines ne brisent pas les fondations de maisons, elles s'infiltreront plutôt dans des fissures déjà existantes. Par contre, en grandissant, elles vont faire grossir ces fissures.

5 Quel est l'entretien nécessaire de l'arbre?

Les arbres nécessitent en moyenne peu d'entretien. Ils peuvent être élagués pour retirer les branches du bas. Les experts en élagage recommandent de ne pas couper les branches situées dans le 2/3 supérieur de l'arbre et de ne pas tailler plus de 25 % des branches. On peut aussi faire des tailles de formation. C'est-à-dire faire des coupes pour améliorer la silhouette de l'arbre et lui donner une meilleure aération ou un meilleur ensoleillement. Il est également important de savoir qu'un élagage sévère peut nuire à la santé d'un arbre. En effet, cela peut causer un important stress et des dommages à court, moyen et long terme, comme l'apparition d'insectes ou de maladies. Un élagueur professionnel peut vous conseiller et réaliser ces travaux pour vous.



De la plantation à l'entretien

Avant la plantation :

Vous avez votre arbre, mais vous ne voulez pas le planter immédiatement? Gardez-le au frais, à l'abri du soleil et du vent, et assurez-vous que les racines soient dans de la terre humide.

Lors de la plantation :

Ameublissez le sol et ajoutez du terreau si le sol est pauvre. Mettez votre plant en terre jusqu'au niveau du collet et compactez avec les mains pour éliminer les trous d'air autour des racines. Ensuite, n'oubliez pas d'arroser généreusement.

Après la plantation :

Pensez à donner les meilleures conditions de croissance à votre jeune arbre. Pensons entre autres à nos conditions hivernales. Peut-être faudra-t-il protéger l'arbre de la neige projetée par la souffléuse en l'attachant à une planche de bois? Pensez aussi à arroser votre arbre tout au long de sa première année de vie et à arracher les herbes au pourtour dans un rayon de 50 cm, ceux-ci pourraient nuire à son développement.

Pour en savoir davantage sur les arbres du Québec, consultez le www.afsq.org.



SARCA Mobile • Saint-Dominique

- Orientation et information scolaire et professionnelle
- Analyse du dossier scolaire / Relevés de notes / Bulletins
- Exploration et reconnaissance des acquis
- Service **gratuit** aux citoyens de 16 et plus

Les **S**ervices d'**A**ccueil, de **R**éférence, de **C**onseil et d'**A**ccompagnement (**SARCA**) de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe se déplacent directement à **Saint-Dominique** afin de rencontrer les citoyens.

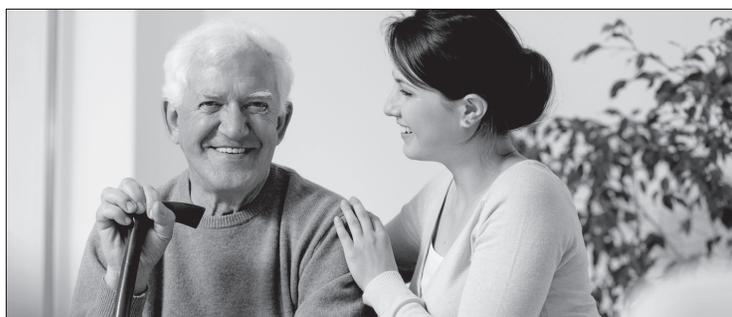
Que votre objectif soit de reconnaître l'expérience en emploi que vous avez afin de monter les échelons, d'effectuer un retour aux études, de connaître les formations en lien avec vos intérêts et aptitudes, nous pourrons vous accompagner dans la réflexion et la réalisation de vos projets personnel, scolaire ou professionnel.

Pour information ou prise de rendez-vous

Audrey Gatineau, Conseillère en information scolaire et professionnelle
450 773-8401, poste 6731 • audrey.gatineau@cssh.qc.ca



SARCA



VOUS PRENEZ SOIN D'UN ÂÎNÉ?

Que ce soit un membre de votre famille proche ou éloignée, un ami ou même un voisin.

Que vous l'aidez de façon quotidienne ou hebdomadaire. Peu importe le type d'aide que vous lui offrez... vous êtes proche aidant.

Vous avez besoin d'information, d'accompagnement ou de soutien.

NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS!

SOUTIEN • ACCOMPAGNEMENT • INFORMATION

450.771.4010



Projet réalisé grâce au soutien financier de :



Un emploi à 55 ans? Oui, c'est possible!*

*Les personnes de 50 à 54 ans peuvent être admissibles sous réserve d'une évaluation.

Informez-vous maintenant!

450 773-8888

440, avenue Saint-Joseph, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8K5

www.action-emploi.ca



➤ TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF RÉGIONAL



Le transport
a une place pour **collectif**
vous!

 **MRC des Maskoutains**
Un monde à votre mesure



Ce service de la MRC est offert chez vous. Communiquez avec nous!



450.774.3173
www.mrcmaskoutains.qc.ca

TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF RÉGIONAL

La MRC des Maskoutains offre, pour votre municipalité, deux types de services de transport collectif sur l'ensemble de son territoire, lequel comprend 17 municipalités.

Le transport adapté

C'est un service de transport collectif de porte-à-porte, spécifiquement dédié et adapté aux personnes ayant des limitations et admises selon les critères reconnus de la Politique d'admissibilité du ministère des Transports du Québec.

Pour être admissible, une personne doit avoir une limitation significative et persistante qui l'empêche d'utiliser le transport en commun régulier. Pour en attester, le formulaire d'admissibilité doit être complété par un spécialiste de la santé reconnu. Le traitement du dossier est gratuit et les usagers paient uniquement les frais relatifs à leur utilisation.

Le transport collectif régional

C'est un service de transport collectif dédié à toute personne ayant besoin de transport, et ce, par le biais des places disponibles dans les véhicules du transport adapté. Pour certaines municipalités, des places sont également disponibles en transport scolaire. Des frais de passage sont applicables selon la zone d'utilisation.

Horaire de service des transports de la MRC :

Lundi au jeudi :	6 h 30 à 22 h 00
Vendredi :	6 h 30 à minuit
Samedi :	8 h 00 à minuit
Dimanche (selon l'achalandage) :	8 h 00 à 22 h 00

Pour information : Téléphone : 450 774-3170
Courriel : infotransport@mrcmaskoutains.qc.ca
Site Internet : www.mrcmaskoutains.qc.ca

Crédit : Les Studios François Laroche





FEUILLET D'INFORMATION POUR LES PROPRIÉTAIRES OU LOCATAIRES D'ÉTABLISSEMENTS

NOUVEAU PROGRAMME DE LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC PETITS ÉTABLISSEMENTS ACCESSIBLES

Vous exploitez un petit commerce au détail ou offrez des services professionnels ou des services communautaires? Grâce au **programme Petits établissements accessibles** de la Société d'habitation du Québec, vous pourriez recevoir **jusqu'à 15 000 \$** en subvention pour rendre votre établissement accessible aux personnes handicapées ou à mobilité réduite.

Améliorer l'accès aux petits commerces et aux services de proximité favorise le développement social et économique de votre communauté. **Au final, c'est toute la population qui en bénéficie!**

ADMISSIBILITÉ¹

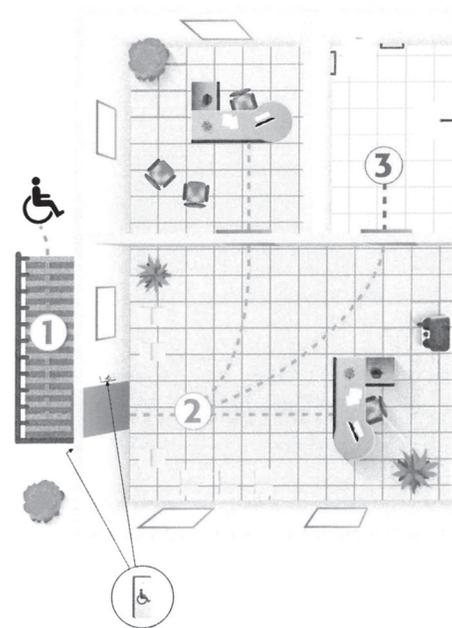
Le programme s'adresse aux propriétaires ou aux locataires de petits établissements qui ne sont pas tenus à l'obligation légale d'aménager les lieux pour en permettre l'accessibilité aux personnes handicapées.

Brève description des établissements admissibles au programme :

- **établissement commercial** (boutique, magasin, marché, etc.) dont la superficie totale de plancher est d'au plus 300 m²;
- **établissement d'affaires** offrant un service sur place à la population (bureau de médecin, cabinet dentaire, cabinet comptable, salon de coiffure ou d'esthétique, etc.) et situé dans un bâtiment d'au plus 2 étages;
- **établissement de réunion** dans lequel des personnes se rassemblent pour consommer des aliments ou des boissons, ou pour se livrer à des activités communautaires (sous-sol d'église, salle communautaire, restaurant, etc.).

Exemples de travaux pouvant être effectués, en ordre de priorité :

- 1 **accès à l'établissement** : ajout d'un débarcadère, installation d'une rampe d'accès, etc.
- 2 **parcours sans obstacles à l'intérieur** : installation d'ouvre-portes électriques, élargissement de portes, etc.
- 3 **utilisation de la salle de toilette destinée à la clientèle** : aménagement d'une aire de manœuvre adéquate, installation d'aides techniques, etc.



Pour information

Pour de plus amples informations, communiquez avec madame Anne Rivard de la MRC des Maskoutains, au 450 774-3130. Vous pouvez également vous référer à la page du programme PEA sur le site Web de la SHQ (dans l'onglet Programmes).



¹ Cette information constitue un résumé des critères d'admissibilité; d'autres conditions s'appliquent.

WWW.HABITATION.GOUV.QC.CA

Société
d'habitation
Québec



BÂTISSONS
ENSEMBLE
DU MIEUX-VIVRE



MIEUX TRIER
C'EST MIEUX RECYCLER!



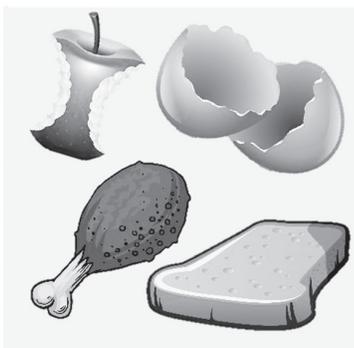
RÉGIE
INTERMUNICIPALE
d'Acton et des Maskoutains

RETOUR DE LA COLLECTE HEBDOMADAIRE DU BAC BRUN DÈS LE MOIS D'AVRIL



D'AVRIL À NOVEMBRE,
LES MATIÈRES ORGANIQUES SONT COLLECTÉES À CHAQUE SEMAINE!

résidus alimentaires



résidus verts



papier carton souillé



NE JAMAIS DÉPOSER DANS LE BAC BRUN

Animaux morts, roches, béton, brique, matériaux de construction, morceaux de métal, grosses branches de plus d'un pouce de diamètre, contenants et sacs de plastique, contenants de verre et déchets.

Des questions?

www.riam.quebec ou 450-774-2350



MIEUX TRIER
C'EST MIEUX RECYCLER!



RÉGIE
INTERMUNICIPALE
d'Acton et des Maskoutains

RÉOUVERTURE DES ÉCOCENTRES



Où et quand ?



À ST-HYACINTHE, AU 1880 RUE BROUILLETTE
Les vendredis, samedis et dimanches
8h30 à 16h30, à compter du 12 avril



À ACTON VALE, AU 68 RUE NOËL-LECOMPTE
Les samedis et dimanches
8h30 à 16h30, à compter du 13 avril

Matières acceptées ?



Peinture, huiles et filtres, débris de construction, appareils informatiques et électroniques, pneus de voiture non découpés et sans jantes, électroménagers, mobiliers et tapis sont acceptés.

Pour qui ?



Ce service gratuit est réservé aux résidents des municipalités des MRC d'Acton et des Maskoutains. Les résidus liés à des opérations commerciales ne sont pas acceptés.





Défi Santé

À vos marques, prêts, bougez !

Avril est le mois du Défi Santé.

Des marches hebdomadaires d'une durée de trente minutes se déroulent les mardis, du 2 avril au 30 avril, à midi, devant les bureaux de la MRC (795, avenue du Palais), dans le parc Casimir-Dessaulles.

Tous sont bienvenus et c'est une activité gratuite.



Pour une 2^e année consécutive, la Maison de la famille des Maskoutains (MFM) participe activement au Défi Santé de la MRC. Aux mêmes jours et heures, les marcheurs intéressés sont invités à se joindre au groupe qui prendra son départ à la MFM, située au 2130, avenue Mailhot, à Saint-Hyacinthe.

Défi Santé

De l'action partout sur le territoire

Au niveau régional, plusieurs municipalités de la MRC organisent des activités familiales et récréatives et elles incitent les citoyens et citoyennes à y prendre part.

Le site de la MRC et sa page Facebook présenteront également des outils d'information et conseils dans le cadre du Défi Santé. Les personnes intéressées à en savoir plus sur la campagne nationale et à s'inscrire peuvent le faire à Défi Santé.ca.



Bouger PLUS



GARDER L'équilibre



Manger MIEUX

Avril, c'est aussi le Mois de la jonquille...

Le conseil de la MRC des Maskoutains encourage la population à appuyer la cause de la Société canadienne du cancer (SCC). Reconnue pour ses actions qui visent à prévenir le cancer, elle permet également aux chercheurs de faire plus de découvertes et aide les personnes touchées par la maladie.



Les élus estiment que la campagne de la jonquille est porteuse d'espoir et que les activités qui se déroulent à cette occasion en avril peuvent faire la différence dans la vie de patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie.

... et la Semaine nationale du don d'organes et de tissus

Donner ses organes et ses tissus à son décès est un geste généreux qui permet de sauver la vie de plusieurs personnes et d'en aider de nombreuses autres à recouvrer la santé. La transplantation d'organes constitue l'un des plus beaux exemples de réussite dans le domaine médical.

À la séance du conseil du 13 mars, les élus ont exprimé leur volonté de sensibiliser les citoyens à l'importance du don d'organes et de tissus et ils désirent les inciter à passer à l'action en signifiant leur consentement au don.

La Semaine nationale du don d'organes et de tissus se tient du 21 au 27 avril. Voilà une bonne occasion de s'informer et de prendre une décision qui pourrait sauver de nombreuses vies.



Information : Denyse Bégin, agente de communication, au 450 768-3001.

Rendez-vous sur mrcmaskoutains.qc.ca ou  MRC des Maskoutains pour tous les détails.



**IMPRIMERIE
INFOGRAPHIE - WEB**

**T. 450 773-5877
F. 450 773-5977**

INFO@COPIEDUCENTRE.COM

1384, RUE DES CASCADES
SAINT-HYACINTHE (QUÉBEC) J2S 3H4



450 250-0255

1625 rue Saint-Antoine, Saint-Hyacinthe



**Soudure
Maskoutaine**

Daniel Beauregard, propriétaire

Tél./Fax: 450-774-2483

845, Principale, Saint-Dominique Qc J0H 1L0

AFFICHEZ-VOUS!

**RÉSERVEZ VOTRE
ESPACE PUBLICITAIRE
DANS VOTRE
JOURNAL LOCAL**

450 773-5877

J.G. Daudelin Inc.

Rénovations

C 450 278.7551
657, 7^e rang
C.P. 430
Saint-Dominique
Québec J0H 1L0



DONALD BERGERON

Services financiers Donald Bergeron Inc.
Conseiller en sécurité financière
Représentant en épargne collective
www.donaldbergeron.ca
SF : 1 866 798-2948

SFL Gestion de patrimoine
Partenaire de Desjardins

29, rue du Couvent, Saint-Simon, QC J0H 1Y0
T : 450 798-2948 | F : 450 798-2566
www.sfl.com



Partenaire de Desjardins

La marque Desjardins est une marque de commerce propriété de la Fédération des caisses Desjardins du Québec utilisée sous licence. SFL est un nom d'affaires de Desjardins Sécurité financière Investissements Inc., un cabinet de services financiers.

Les **Conteneurs Maskoutains Inc.**
LOCATION DE CONTENEURS DE 12 À 40 VERGES
 DÉMOLITION • RÉNOVATION • CONSTRUCTION



Daniel Beauregard, prop.
Serge Richer, prop.
 T. : 450 768-7030 • lesconteneursmaskoutains@gmail.com
 845, rue Principale, St-Dominique, QC J0H 1L0

Clinique d'Orthothérapie Serge Arpin

- Massothérapie
- Kinésithérapie
- Orthothérapie

Membre
 Réseau des massothérapeutes professionnels du Québec




450 774-7601

418, rue Girouard
 Saint-Dominique (Québec) J0H 1L0

PERFORMANCE PLUS
GARAGE B.M.L. inc.
 Ronald Bilodeau
 PROPRIÉTAIRE

MÉCANIQUE GÉNÉRALE
CAMIONS LOURDS - AUTOS
AIR CLIMATISÉ

450 773-1814
 1106, Principale, Saint-Dominique, Qc J0H 1L0

POMPAGE
St-Pie



- Service de vacuum
- Nettoyage pluvial et fosses septiques
- Curage par hydropression de tuyaux
- Inspection de conduits sous-terrain par télécaméra
- Vente de drains et ponceaux 6 à 96 pouces
- Dépositaire Ecoflo
- Vente Bionest
- Vente de fosse septique
- Drainage
- Service d'ingénieur

Ecoflo HYDRO-KINETIC **BIONEST**
Installation septique écologique Incorporé à l'environnement™

450 772-5525 • 450 772-5500
 1757, Haut Rivière Nord, Saint-Pie

aux petits soins
 Coopérative de solidarité

www.coopauxpetitssoins.com
450 771-0605



ainé(e)s proches-aidant(e)s être deux jeunes familles... **Nouveau**

Services d'aide à domicile
Tarifs réduits grâce au PEFSAD
 (Programme d'Exonération Financière pour les Services d'Aide Domestique)

Industries D.
Labonté
 Dan Labonté
 dan.lab@idlltee.com

Tables hydrauliques industrielles
 Équipements de levage sur mesure
 Conception et fabrication
 Ingénierie

Tél.: 450.771.2202
 Cell.: 450.278.0147 - Fax : 450.773.2046
 1178, Lussier, St-Dominique (Québec) Canada J0H 1L0

BOULANGERIE

MÉNARD
 DEPUIS 1911

Pain canadien - Fèves au lard - Pâtisseries françaises - Beignes
 Chocolat belge - Gâteaux d'anniversaire - Méchoui

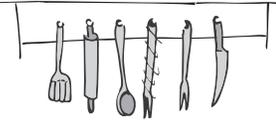
1206 rue Principale, Saint-Dominique. **450-773-3735**
 @ boul.menard@hotmail.com f. Boulangerie Ménard

Béton Mobile DALPÉ inc.
 953 7e Rang, St-Dominique, Qué J0H 1L0
(450) 773-6682



www.betonmobiledalpe.com
Béton livré au compteur !

La Boustifaille
traiteur



1040, rue Principale, Saint-Dominique (Qc) J0H 1L0
 T. **450.774.3535** | F. 450.768.5486

• NOTRE MÉNAGE DU PRINTEMPS •



20% DE RABAIS
sur TOUS les meubles en inventaire.*

**Certains items doivent être vendu en ensemble.*

JUSQU'À 40% DE RABAIS
sur matelas démonstrateurs.



 **MEUBLES
BERNARD TANGUAY**

meublesbernardtanguay.com / 1-800-773-2327





la collecte

SAINT-DOMINIQUE

JEUDI 2 MAI
13 h 30 à 20 h

PAVILLON DES LOISIRS
548, rue Saint-Dominique



Pour votre bien-être et celui de la planète!
Apportez votre bouteille réutilisable remplie.

Boire 500 ml d'eau,
juste avant le don,
favorise une expérience
positive du don.



DONNEZ DU SANG. DONNEZ LA VIE.